

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UN AN EN SANCTUAIRE : ABDELKADER BELAOUNI TOUJOURS EN ATTENTE D'UNE RÉPONSE DU MINISTRE

L'église est devenue une prison pour cet immigrant dont la demande de statut a été ignorée

Montréal, le 4 janvier 2007 – Un an après son entrée au sanctuaire, Abdelkader Belaouni fait de nouveau appel au Ministre fédéral de l'Immigration, Monte Solberg, dans le but d'obtenir le statut de résident permanent au Canada. Le Ministre détient un pouvoir discrétionnaire qui lui permet d'accorder ce statut en tout temps.

Le 1er janvier 2006, M. Belaouni a pris sanctuaire dans une église de son quartier, Pointe-Saint-Charles, après que sa demande de résidence permanente pour des motifs d'ordre humanitaires ait été refusée par Immigration Canada. La Ligue des droits et libertés a étudié le dossier et a conclu que le refus – qui n'a pas tenu compte des obstacles structurels auxquels fait face M. Belaouni (qui est aveugle) dans ses démarches pour trouver un emploi ou un programme de formation – était discriminatoire et allait à l'encontre de la Charte canadienne des droits et libertés. Le Comité d'aide aux réfugiés, qui coordonne le programme de protection des réfugiés de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), a de son côté conclu de façon semblable que M. Belaouni «ferait face à un préjudice inusité et excessif si expulsé du Canada».

M. Belaouni jouit de nombreux appuis au sein de la communauté. Un groupe de cinq personnes est prêt à le parrainer. Plusieurs organismes et habitants de son quartier l'appuient activement, notamment la Table de concertation Action Gardien (une coalition de groupes communautaires), la clinique de santé communautaire, les Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne, la Maison Saint Colomba et le député fédéral de son comté, M. Thierry St-Cyr. Des organismes de défense des droits humains tels que Amnistie Internationale, le Comité d'aide aux réfugiés, la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) et la Ligue des droits et libertés, ainsi que la Fédération canado-arabe le soutiennent également. Plusieurs députés fédéraux, incluant le Président du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration M. Norman Doyle (un Conservateur) et les porte-paroles du Bloc et du NPD en matière d'immigration, sont aussi intervenus en faveur de M. Belaouni. Au total, plus de soixante organismes et des centaines d'individus ont interpellé le Ministre de l'Immigration en signant des pétitions, en envoyant lettres et cartes postales, en participant à des réunions avec des parlementaires et à des délégations à Ottawa ainsi qu'en organisant des conférences de presse, rassemblements et, dernièrement, une marche communautaire.

Malgré tout cela, le Ministre n'a pas encore donné de réponse. M. Belaouni a plutôt essuyé un second refus de la part d'Immigration Canada, dans le cadre d'une décision encore une fois déficiente et présentant plusieurs irrégularités au niveau procédural. Selon des groupes de défense des droits des réfugiés, ce refus indique que le gouvernement cherche potentiellement à éliminer l'option du sanctuaire en tant que dernier recours pour ceux et celles à la recherche de sécurité, de dignité et d'une nouvelle vie au Canada. Ainsi, en août 2006, Angela Portnoy et ses cinq enfants, en sanctuaire à Terre-Neuve depuis plus d'un an, ont aussi vu leur demande humanitaire être rejetée. Un autre homme, en sanctuaire à Toronto depuis 2004, a quant à lui été arrêté en octobre 2006 à l'extérieur de l'église où il avait trouvé refuge et a été sommairement déporté par la suite.

Bien que M. Belaouni ait pris des initiatives pour meubler son temps à l'église (il diffuse sa propre émission de radio une fois par mois, donne des cours d'arabe, apprend le piano et la massothérapie et commence à utiliser un ordinateur pour personnes aveugles), les journées restent longues et il hâte de retrouver sa liberté afin de recommencer à participer pleinement aux activités de son quartier.